

Construisons ensemble la politique d'achat du Conseil régional de Bretagne !



Rapport de synthèse de la Consultation publique en ligne pour l'élaboration concertée et collective du schéma des achats économiquement responsables Février 2018

Ce rapport propose une synthèse des contributions en vue de la rédaction du schéma des achats économiquement responsables. Il reprend :

- / Les chiffres clés de la consultation*
- / Les propositions les plus soutenues*
- / Les thématiques les plus débattues*
- / Les principaux enseignements.*

Les prochaines étapes ...

- / La rédaction du schéma des achats économiquement responsables*
- / La définition des indicateurs de suivi*
- / L'adoption du schéma, par le Conseil Régional, à la fin du 1er semestre 2018*
- / Une mise en œuvre à partir du 2nd semestre 2018*

→ Synthèse de la consultation



L'élaboration concertée et collective du schéma des achats économiquement responsables s'inscrit dans la volonté du Conseil régional d'assumer pleinement sa responsabilité économique, sociale & solidaire et environnementale, responsabilités qu'il entend partager avec l'ensemble des acteurs de la commande publique et en particulier les opérateurs économiques.

Une consultation portée sur 9 domaines d'achat :

- Energie et fluides
- Denrées alimentaires et restauration collective
- Matériels et fournitures
- Mobilité et transport
- Prestations de services
- Prestations intellectuelles
- Numérique et informatique
- Formation professionnelle
- Construction

La consultation en quelques chiffres :



Contributions



Votes

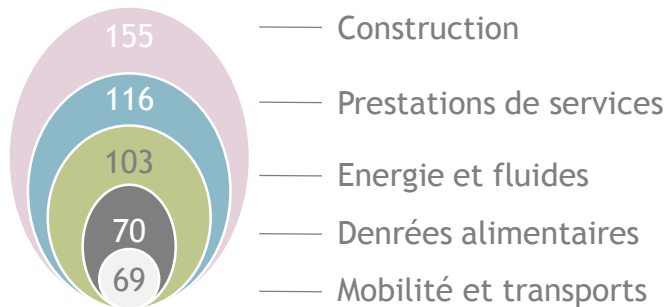


Participants

... Et aussi :

/ De nombreuses réunions et rencontres avec 400 personnes : acheteurs publics, opérateurs économiques, fédérations...

Les domaines qui font débat (nombre de contributions) :



Les organisations ayant contribué :

- / Fédération Française du Bâtiment du Morbihan
- / Fédération Régionale des Travaux Publics de Bretagne
- / Association Breizh Small Business Act
- / Bretagne ateliers
- / Union Nationale des Entreprises Adaptées
- / La fédération des entreprises d'insertion - Bretagne
- / Union des groupements d'achats publics
- / Fédération nationale des Transports de Voyageurs Bretagne
- / Bleu Blanc Cœur
- / Réseau cohérence
- / French Tech Rennes- Saint-Malo

→ Synthèse du domaine Construction (1/2)



155
contributions



130
votes



19
participants



Les cinq propositions les plus soutenues :

- 1 Améliorer la pertinence des critères d'attribution tout en informant au mieux les candidats non retenus des motifs du rejet de leurs offres #Eco1
- 2 Généraliser les avances et porter le taux à 30%, sans demande de garantie financière #Eco1
- 3 S'engager mutuellement, sur des règles claires et efficaces pour l'exécution financière du marché #Eco2
- 4 Lutter contre le travail illégal et contre le dumping social #Soc1
- 5 Encourager les candidats à proposer des variantes pour permettre d'accéder à des solutions innovantes #Eco4



Le point de vue des contributeurs :

- Une volonté d'intégrer des critères de choix qualitatifs afin de choisir les offres économiquement les plus avantageuses.
- Une pratique du dumping social très présente dans le secteur de la construction et qui doit être surveillée par les acheteurs. Cette pratique entraîne des offres anormalement basses et des conditions financières en dehors de toute réalité économique, excluant d'office certaines entreprises qui ne peuvent pas s'aligner sur les prix.
- Une mise en place d'une méthodologie de détection des offres anormalement basses, par exemple en déterminant la moyenne des offres des entreprises et en considérant comme suspectes les offres se situant au-dessous d'un écart-type.
- Une mise en valeur et prise en compte des initiatives réalisées par les entreprises, notamment sur les aspects sociaux et environnementaux.



Le Top 5 des propositions qui font débat

1 Chantier #Eco1 - Développer et valoriser les groupements momentanés d'entreprises (co-traitance) ainsi que la sous-traitance

Si la co-traitance est bien perçue par les contributeurs car elle favorise l'accès à toutes les entreprises et notamment aux TPE-PME à des marchés plus importants, la sous-traitance ne fait pas l'unanimité, surtout la sous-traitance en cascade.

« Nous avons récemment gagné un projet en co-traitance, aucune des deux entreprises n'avait la double compétence. Grâce à cette coopération, deux entreprises locales vont réaliser ce projet. »



10
contributions

2 Chantier #Env1 - Valoriser les solutions globales les plus performantes environnementalement

La valorisation des solutions globales performantes environnementalement est encouragée par les contributeurs, cependant elle entraîne des surcoûts que certains ne peuvent supporter. Par ailleurs, il est nécessaire de contrôler, pendant l'exécution du contrat, la mise en œuvre de ces clauses et/ou critères.

« L'application de cette valorisation nécessite d'avoir une vision économique globale : des solutions alternatives plus respectueuses de l'environnement peuvent avoir un coût financier plus élevé. »



9
contributions

3 Chantier #Eco2 - S'engager sur des délais d'exécution

Les délais et planning doivent être contractualisés et respectés. Cependant une meilleure coordination entre les acteurs permettrait de limiter les retards, notamment en phase de concertation amont avec l'acheteur.

« Le planning initial doit être respecté. Les éventuelles modifications doivent être contractualisées (accord des entreprises). Une meilleure coordination permettrait d'atténuer les décalages de chantier et les conflits qui en découlent. »



8
contributions

4 Chantier #Soc1 - Développer les marchés réservés aux entreprises de l'Économie Sociale et Solidaire, de l'insertion professionnelle et du handicap

Un réel intérêt des contributeurs pour développer les marchés publics à des publics éloignés de l'emploi. Pour se faire, un sourcing adapté et une bonne définition des besoins permettront aux entreprises adaptées ou d'insertion de répondre.

« S'appuyer sur les réseaux pour un sourcing mis à jour et qui "colle" aux capacités et aux potentiels réels du territoire. Un allotissement technique associé à certains critères peut effectivement faciliter l'accès aux marchés pour les secteurs du handicap et de l'insertion. »



10
contributions

5 Chantier #Eco3 - Développer les enchères inversées

La pratique des enchères inversées a été vivement critiquée par les contributeurs, la course au prix le moins cher n'est pas une solution surtout pour les PME qui ne peuvent s'aligner sur le prix du moins disant.

« Des projets mieux travaillés, des descriptifs plus complets et moins subjectifs sont la seule garantie pour avoir le prix juste, une notation des entreprises sur le long terme la seule garantie de qualité. »



10
contributions



103
contributions



90 votes



15
participants



Les cinq propositions les plus soutenues :

- 1 Développer les marchés réservés aux entreprises de l'Économie Sociale et Solidaire, de l'insertion professionnelle et du handicap #Soc1
- 2 Promouvoir la commande publique circulaire #Env2
- 3 Renouveler les relations entre les opérateurs économiques et la Région Bretagne, et stimuler l'accès des primo-accédants à la commande publique #Eco1
- 4 Valoriser les solutions globales les plus performantes environnementalement #Env1
- 5 Valoriser l'intégration de travailleurs handicapés et l'adaptation des prestations au public en situation de handicap #Soc2



Le point de vue des contributeurs :

- Une réflexion à engager sur l'analyse en coût global.
- Une meilleure définition des besoins, un allotissement technique et/ou géographique et un travail sur les critères de choix faciliteront l'accès aux marchés pour les secteurs du handicap et de l'insertion.
- Un plan de sensibilisation auprès des PME/TPE, primo-accédants en s'appuyant sur les réseaux représentatifs.



Le Top 3 des propositions qui font débat

1 Chantier #Eco3 - Massifier les achats par l'usage du groupement de commande ou de la centrale d'achat

Si la massification ou centralisation des achats peut être un moyen de réduire les prix d'achat, il ressort également que celle-ci se révèle parfois dangereuse pour l'accès à la commande publique des PME locales.

« *La massification et la centralisation des achats est dangereuse pour l'accès à la commande publique des PME, notamment celles présentes sur un territoire.* »



11
contributions

2 Chantier #Eco3 - Développer les enchères inversées

La pratique des enchères inversées a été vivement critiquée par les contributeurs, la course au prix le moins cher n'est pas une solution surtout pour les PME qui ne peuvent s'aligner sur le prix du moins disant.

« *Les enchères inversées tuent la valeur ajoutée que représentent le savoir-faire et la qualité de service.* »



11
contributions

3 Chantier #Eco1 - Améliorer la pertinence des critères d'attribution tout en informant au mieux les candidats non retenus des motifs du rejet de leurs offres.

Le critère discriminant est trop souvent le prix d'achat. Un travail pour des critères de choix pertinents doit être conduit avec les réseaux professionnels.

« *Il est important que les critères de sélection soient les plus pertinents possible.* »



11
contributions



80
contributions



153
votes



10
participants



Les cinq propositions les plus soutenues :

- 1 Améliorer la pertinence des critères d'attribution tout en informant au mieux les candidats non retenus des motifs du rejet de leurs offres #Eco1
- 2 Utiliser le numérique dans les marchés publics #Eco4
- 3 Systématiser l'analyse fournisseur #Eco2
- 4 Développer et valoriser les groupements momentanés d'entreprises (co-traitance) ainsi que la sous-traitance #Eco1
- 5 Renouveler les relations entre les opérateurs économiques et la Région Bretagne, et stimuler l'accès des primo-accédants à la commande publique #Eco1



Le point de vue des contributeurs :

- Une réflexion, dans le cadre d'un travail conjoint avec des entreprises, sur la notion de critères objectivables et meilleure prise en compte des certifications ISO.
- La dématérialisation des marchés publics avec un plan de formation adaptée pour les opérateurs économiques.
- La systématisation de l'analyse des fournisseurs et des acheteurs publics pour des achats plus efficaces.



Le Top 4 des propositions qui font débat

1 Chantier #Eco3 - Recourir plus fréquemment aux primes d'intéressement et ajuster les pénalités en fonction de l'objet du contrat

Si l'application systématique des pénalités de retard n'est pas débattue, des doutes persistent concernant la mise en œuvre des primes d'intéressement. Par ailleurs, une meilleure définition des performances faciliterait l'exécution des contrats.

« *Autant de bonus que de malus, ce serait un objectif louable dans les contrats publics.* »



10 contributions

2 Chantier #Soc1 - Intégrer les spécificités de l'Économie Sociale et Solidaire, de l'insertion professionnelle et du handicap dans les clauses des marchés publics

Des réserves sont émises par certains concernant l'intégration des spécificités de l'ESS et de l'insertion professionnelle et du handicap, les labels ou les certifications seraient un critère plus pertinent.

« *Il nous semblerait pertinent dans la rédaction des cahiers des charges de reprendre les items constitutifs de labels reconnus ou de certifications.* »



11 contributions

3 Chantier #Eco4 - Encourager les candidats à proposer des variantes pour permettre d'accéder à des solutions innovantes

Les contributeurs ne sont pas favorables à l'intégration de variantes obligatoires, néanmoins offrir la possibilité aux candidats de proposer des variantes peut être une alternative.

« *Les variantes peuvent également être une ouverture vers les solutions plus innovantes, néanmoins la systématisation n'est peut-être pas nécessaire et peut complexifier l'analyse des offres. Par ailleurs, il est important de faire de la pédagogie autour de l'utilisation de la variante.* »



11 contributions

4 Chantier #Eco3 - Instaurer un contrat de confiance entre la Région et les attributaires et créer les conditions d'une détermination du prix en toute transparence

La décomposition du prix n'est pas évidente selon les types d'entreprises candidates. En effet, la répartition des coûts sera différente entre une entreprise dite « commerciale » et une entreprise adaptée ou d'insertion. Toutefois, la notion d'analyse en coût global paraît être une solution pertinente.

« *La notion de coût globale est intéressante à mettre en œuvre.* »



8 contributions



69
contributions



54
votes



7
participants



Les cinq propositions les plus soutenues :

- 1 Améliorer la pertinence des critères d'attribution tout en informant au mieux les candidats non retenus des motifs du rejet de leurs offres #Eco1
- 2 Porter une attention particulière sur l'équilibre contractuel entre titulaires et sous-traitants #Eco2
- 3 Annoncer dans le règlement de la consultation les règles de détection des offres anormalement basses #Soc3
- 4 Encourager la performance sociale et la mesurer #Soc3
- 5 S'engager mutuellement, sur des règles claires et efficaces pour l'exécution financière du marché #Eco2



Le point de vue des contributeurs :

- Au regard des critères retenus par l'acheteur, présenter les avantages et insuffisances de l'offre rejetée, par rapport aux avantages de celle retenue.
- Les critères doivent permettre de s'assurer que l'offre retenue répondra bien aux besoins définis et qu'elle sera effectivement la plus avantageuse qualitativement.
- La sélection de critères pertinents ainsi que leur juste pondération doit permettre de choisir la meilleure offre.
- Pour éviter les offres anormalement basses, les acheteurs publics ne peuvent pas se contenter de déclarations des entreprises, il doivent disposer de preuves (pièces comptables, attestations circonstanciées...).



Le Top 3 des propositions qui font débat

1 Chantier #Eco1 - Généraliser les avances et porter le taux à 30%, sans demande de garantie financière

Les avances ne doivent pas être systématiques, le taux devrait être modulable selon les besoins réels sur la base d'un échange avec le titulaire.

« *Facilitation de l'accès à la commande publique sous réserve de définir des catégories d'achat pour lesquels une avance est indispensable, ce qui n'est pas un cas systématique ni généralisable.* »



5
contributions

2 Chantier #Env2 - Innover par la promotion de Greens Deals Public-Privé

Les contributeurs soulignent certaines difficultés pour la mise en place de ces « green deals public-privé » dans le secteur du transport, en raison notamment de la méfiance vis-à-vis de la partie privée du partenariat.

« *C'est possible, mais paraît très complexe pour notre profession.* »



4
contributions

3 Chantier #Soc1 - Intégrer les spécificités de l'Économie Sociale et Solidaire, de l'insertion professionnelle et du handicap dans les clauses des marchés publics

Des travaux sur le sourcing, la critérisation, l'analyse des candidatures et des offres permettraient de favoriser l'accès des personnes éloignées de l'emploi. Néanmoins, l'intégration de clauses et/ou critères sociaux doit être proportionnée pour que les entreprises puissent exécuter les obligations proposées dans l'offre.

« *Il faudrait aussi que les acheteurs publics se donnent les moyens de contrôler sur place et sur pièces les obligations sociales qu'ils imposent.* »



2
contributions

→ Synthèse du domaine denrées alimentaires et restauration collective (1/2)



70
contributions



82
votes



26
participants



Les cinq propositions les plus soutenues :

- 1 Faciliter l'accès des produits issus de filières de qualité durables (exemple de filières exemplaires : Bleu-Blanc-Cœur, agrobiologie...) à la restauration collective #Eco3
- 2 Accompagner et préférer les produits issus d'une agriculture engagée pour une meilleure qualité nutritionnelle et environnementale dans l'assiette #Soc1
- 3 Privilégier les filières et produits ayant un impact positif mesuré pour l'environnement #Env1
- 4 Valoriser les solutions globales les plus performantes environnementalement #Env1
- 5 Améliorer la pertinence des critères d'attribution tout en informant au mieux les candidats non retenus des motifs du rejet de leurs offres #Eco1



Le point de vue des contributeurs :

- La mise en place d'un groupe de travail conjoint sur la critérisation (développer la notion de qualité et la notion environnementale).
- L'intégration de produits issus de filières durables et équitables dans les achats de denrées alimentaires Pour vérifier la qualité des produits, des labels et/ou certifications peuvent être utilisés mais doivent être maîtrisés par les acheteurs publics.
- Des conditions d'exécution financière adaptées : analyse des offres en coût global et révision des prix.

→ Synthèse du domaine denrées alimentaires et restauration collective (2/2)



Le Top 3 des propositions qui font débat

1 Chantier #Soc3 - Encourager la performance sociale et la mesurer

Un chantier entre les acheteurs publics et les opérateurs économiques doit être ouvert sur l'intégration de clauses et/ou critères de performance sociale. Par ailleurs, d'autres aspects que la Responsabilité Sociétale des Entreprises doivent être pris en compte : santé-sécurité au travail, horaires des stagiaires...

« La politique RSE est nettement plus large que le volet social dans la mesure où elle aborde l'économie, l'environnement, le social et le sociétal. dès lors, chantier spécifique à aborder avec toutes les branches. »



3 contributions

2 Chantier #Eco4 - Encourager les candidats à proposer des variantes pour permettre d'accéder à des solutions innovantes

Les contributeurs ne sont pas favorables à l'intégration de variantes obligatoires, notamment dans ce domaine où des échantillons sont demandés. Il convient de travailler en amont sur une bonne définition des besoins et une meilleure rédaction des cahier des clauses techniques particulières.

« Les variantes sont très peu retenues car les critères d'attribution ne les favorisent généralement pas (...) C'est la qualité de rédaction des libellés et la pertinence des allotissements qui permettront de répondre aux besoins plus que les demandes de variantes. »



4 contributions

3 Chantier #Eco3 Massifier les achats par l'usage du groupement de commande ou de la centrale d'achat

Les contributeurs sont partagés sur la massification des achats. Même si l'optimisation des coûts est reconnue, la massification doit être associée à un allotissement technique (par famille de produits) et/ ou géographique afin que des petits opérateurs puissent répondre.

« Attention, la massification des achats est intéressante pour optimiser les coûts, mais souvent pénalisante pour permettre à des petits opérateurs de répondre (par exemple fournisseurs bio locaux). »



9 contributions



55
contributions



37
votes



6
participants



Les trois propositions les plus soutenues :

- 1 Améliorer la pertinence des critères d'attribution tout en informant au mieux les candidats non retenus des motifs du rejet de leurs offres #Eco1
- 2 Fixer un objectif quantifié de marchés publics comportant une clause sociale à l'horizon 2020 #Soc2
- 3 Valoriser l'intégration de travailleurs handicapés et l'adaptation des prestations au public en situation de handicap #Soc2



Le point de vue des contributeurs :

- La systématisation dans les courriers officiels d'attribution ou de rejet les notes obtenues et appréciations qualitatives pour chaque critère d'évaluation.
- L'amélioration de la visibilité et de la lisibilité de la commande publique par l'observatoire régional de la commande publique.
- La rédaction de cahiers des charges fonctionnels pour répondre plus facilement et permettre l'innovation.
- Le développement des solutions numériques (exemple : formation ouverte et à distance).



La proposition qui fait débat

- 1 Chantier #Env1 - Permettre et développer la formation à distance

Même si la formation à distance est plébiscitée, des réserves sont émises quant à la qualité du contenu et le manque de rigueur des participants. Elle ne doit pas être imposée car elle ne convient pas à tout public.

« La formation à distance peut être une valeur ajoutée pour limiter les déplacements et l'impact sur l'environnement. Elle permet également à des personnes en situation de handicap d'accéder plus facilement à des formations. »



10
contributions



46
contributions



22
votes



7
participants



Les trois propositions les plus soutenues :

- 1 Renforcer la valorisation des critères d'innovation #Eco4
- 2 Encourager les candidats à proposer des variantes pour permettre d'accéder à des solutions innovantes #Eco4
- 3 S'engager sur des délais d'exécution #Eco2



Le point de vue des contributeurs :

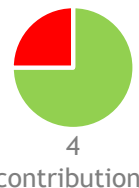
- L'organisation d'un trophée annuel des meilleurs collaborations entre services publics et startups.
- La mise en place d'un "Réfèrent startup" dans chaque administration, à articuler avec la mise à disposition d'un espace numérique de sourcing pour favoriser le rapprochement dynamique entre l'offre et la demande.
- L'utilisation du numérique pour gérer les conflits et repenser la relation entre acheteur et fournisseur.



La proposition qui fait débat

- 1 Chantier #Eco1 - Construire un catalogue de startups B2B Bretonnes susceptibles de répondre aux besoins des collectivités

Mise en place d'un catalogue numérique pour une information la plus large possible
« *Inciter les acheteurs à systématiquement regarder ce catalogue en amont de leurs consultations et lancement de devis pour y inclure au maximum des startups Bretonnes.* »



→ Synthèse du domaine matériels et fournitures



44
contributions



32
votes



7
participants



Les trois propositions les plus soutenues :

- 1 Améliorer la pertinence des critères d'attribution tout en informant au mieux les candidats non retenus des motifs du rejet de leurs offres #Eco1
- 2 Annoncer dans le règlement de la consultation les règles de détection des offres anormalement basses #Eco3
- 3 Développer les marchés réservés aux entreprises de l'Économie Sociale et Solidaire, de l'insertion professionnelle et du handicap #Soc1



Le point de vue des contributeurs :

- Le développement du recours aux entreprises adaptées comme solution d'emploi soit par le sourcing direct ou en incitant la collaboration entre les soumissionnaires et les entreprises adaptées.
- L'amélioration de l'accès aux achats publics pour les secteurs du handicap et de l'insertion grâce à un allotissement technique et/ou géographique associé à des critères adéquats.



La proposition qui fait débat

- 1 Chantier #Eco3 : Pour une juste qualité au juste prix

La négociation est un outil intéressant pour les contributeurs. Néanmoins, les acheteurs publics devraient négocier par entretien, et non par écrit. La négociation doit être un réel moment d'échange sur tous les critères.

« *La négociation est une bonne chose, mais il serait souhaitable qu'elle puisse se faire en entretien, plutôt que par retour de courrier.* »



2
contributions

→ Synthèse du domaine prestations intellectuelles



42
contributions



23
votes



6
participants



Les trois propositions les plus soutenues :

- 1 Promouvoir la commande publique circulaire #Env2
- 2 Encourager la performance sociale et la mesurer #Soc3
- 3 Demander aux entreprises de fournir des éléments d'appréciation de leur performance environnementale #Env1



Le point de vue des contributeurs :

- Une information des opérateurs économiques sur les intentions d'achat grâce à un outil numérique et à des rencontres « physiques ».
- Une désignation d'un référent, côté acheteur public, pour obtenir de plus d'informations concernant le rejet des offres.
- La co-traitance et la sous-traitance permettent de mieux répondre aux besoins des acheteurs.



La proposition qui fait débat

- 1 Chantier #Soc3 - Encourager la performance sociale et la mesurer

L'intégration de clauses et/ou critères sociaux est une voie à explorer dans la commande publique. Toutefois, dans ce domaine d'achat, il y a d'une part, une méconnaissance des actions réalisées par les opérateurs économiques et d'autre part, une difficulté pour les acheteurs à contrôler l'exécution des contrats.

« Des actions en faveur de la performance sociale sont réalisées au sein des entreprises, mais les acheteurs publics n'ont pas nécessairement l'information. »



4

Contributions

NB : les arguments contre ont été pris en compte comme un vote contre

L'amélioration de l'accès à la commande publique comme première des préoccupations

- Un besoin de faciliter l'accès à la commande publique notamment pour les primo-accédants et d'une plus grande information pour les plus coutumiers.
- Une volonté d'améliorer la pertinence des critères d'attribution, notamment sur la partie financière.
- Une nécessité de renouveler le design contractuel pour faciliter l'accès des opérateurs économiques.
- Une meilleure compréhension du rejet des offres pour renforcer la compréhension des attentes des acheteurs par les opérateurs économiques.
- Une pratique du sourcing à développer pour améliorer la connaissance de l'offre et du tissu économique du territoire pour les acheteurs.

Des débats autour de l'équilibre financier des achats publics

- Un refus marqué des enchères inversées entraînant une course au prix le plus bas mettant à l'écart de nombreux opérateurs économiques et notamment les PME.
- La massification des achats par l'usage de groupements de commande ou de centrales d'achat doit être encadrée par un allotissement technique et/ou géographique.

Des avis réservés sur la capacité des acheteurs publics à acheter des solutions innovantes

- Les variantes obligatoires ne doivent pas être systématisées. Néanmoins, les variantes facultatives peuvent permettre aux candidats de proposer des solutions techniques alternatives et/ou innovantes.
- Un manque de confiance dans la capacité des acheteurs à juger de l'innovation.

Une prise en compte de la responsabilité environnementale acceptée par les contributeurs

- Une envie forte de valoriser les solutions plus performantes sur le plan environnemental.
- La dématérialisation totale de la commande publique semble être une attente forte et une évolution acceptée de tous, néanmoins avec un besoin d'accompagnement des opérateurs économiques, notamment TPE/PME.

Une attention marquée concernant les impacts sociaux dans les processus d'achat

- Une volonté de mettre en valeur les entreprises prenant en compte la responsabilité sociale, en appréciant les initiatives sur une durée plus longue que le simple marché.
- Une volonté de lutter contre les discriminations et d'améliorer les conditions de travail de tous.
- La lutte contre le travail illégal et le dumping social comme une préoccupation pour les entreprises candidates à la commande publique.

Conseil Régional de Bretagne
Direction des Affaires Juridiques et de la Commande Publique
Service de la commande publique et de la politique d'achat
283, avenue du Général Patton
CS 21101
35711 Rennes Cedex 7
02.22.51.41.81
schema.achats@bretagne.bzh
www.bretagne.bzh
twitter.com/regionbretagne

